

DANS CE NUMÉRO



Keystone-Christian Brun

SANTÉ
Grande collecte des déchets
amiantés

PAGE 3

- 4. Conseil d'Etat
- 4. Tribunal cantonal
- 4. Economie et sport
- 5-10. Institutions et sécurité
- 8. Inventaire
- 9. Finances et relations extérieures
- 9. Territoire et environnement
- 10. Tribunal de district
- 12. Justices
- 13. Poursuites
- 22. Faillites
- 27. Concordats
- 27. L.P. – Divers
- 28. Marchés publics
- 32. Communes
- 34. Permis de construire
- 43. Registre du commerce

SESSION CANTONALE DES JEUNES

Une idée concrète de la politique



ARC Jean-Bernard Sieber

Les jeunes sont très préoccupés par la qualité de vie dans leur quartier ou leur village.

Les 11 et 12 mars, près de 80 jeunes, filles et garçons de 14 à 20 ans provenant de tout le canton ont débattu à Lausanne sur des sujets de société qui les concernent. Les propositions adoptées à l'issue de cette deuxième Session cantonale des jeunes ont été remises pour information au bureau du Grand Conseil.

Après avoir identifié des problèmes et des besoins dans plusieurs domaines – la vie nocturne, la gestion de son argent, l'avenir du canton et la vie privée sur internet – les jeunes participants ont pu échanger avec des députés et des députés (PS, PLR, Verts, Vert'Libéral, PDCVaud Libre et UDC) et des expertes, samedi au cours de différents ateliers.

Dimanche, en séance plénière dans l'aula du Palais de Rumine, les jeunes ont débattu, amendé et adopté des propositions qu'ils ont remises à la première vice-présidente du Grand Conseil. Parmi leurs principales propositions figurent l'aménagement d'un plus grand nombre d'espaces de rencontres dans les communes pour renforcer la cohésion centrale, un soutien

aux parents dépassés par les nouvelles technologies face aux risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux, une éducation financière dès le secondaire ainsi que des transports publics sécurisés entre 1h et 4h du jeudi au samedi.

Donner une image positive

Cette deuxième édition de la Session cantonale des jeunes a été organisée par le Service de protection de la jeunesse, en collaboration avec la Commission cantonale de jeunes (www.cdj-vaud.ch) qui a notamment choisi les thèmes et assumé la modération des débats. Elle a pour but de valoriser les solutions émanant des jeunes, pour répondre à des problèmes de société auxquels ils sont confrontés. L'objectif est également de donner une image positive de la politique aux jeunes et de leur offrir une expérience concrète de la participation à des processus politiques, pour lutter contre leur relatif abstentionnisme, relevé notamment après la votation du 9 février 2014. ■



22

Nous maximisons
la portée de votre
publicité.

Conseil et vente :
Publicitas SA, T +41 58 680 98 00,
F +41 58 680 98 01

publicitas.ch/leman

publicitas

Pour acquérir de nouveaux clients, communiquez dans les pages spéciales de